

## *Lumière sur...*

### Le Té de Lège

Les Archives municipales de Lège-Cap Ferret ont pour vocation de conserver les archives publiques, mais aussi des documents privés, uniques et parfois personnels. Tous les mois, découvrez un document inédit sur votre commune ! Par son intérêt historique, son aspect esthétique, ou son originalité, ce document témoigne de la mémoire locale.



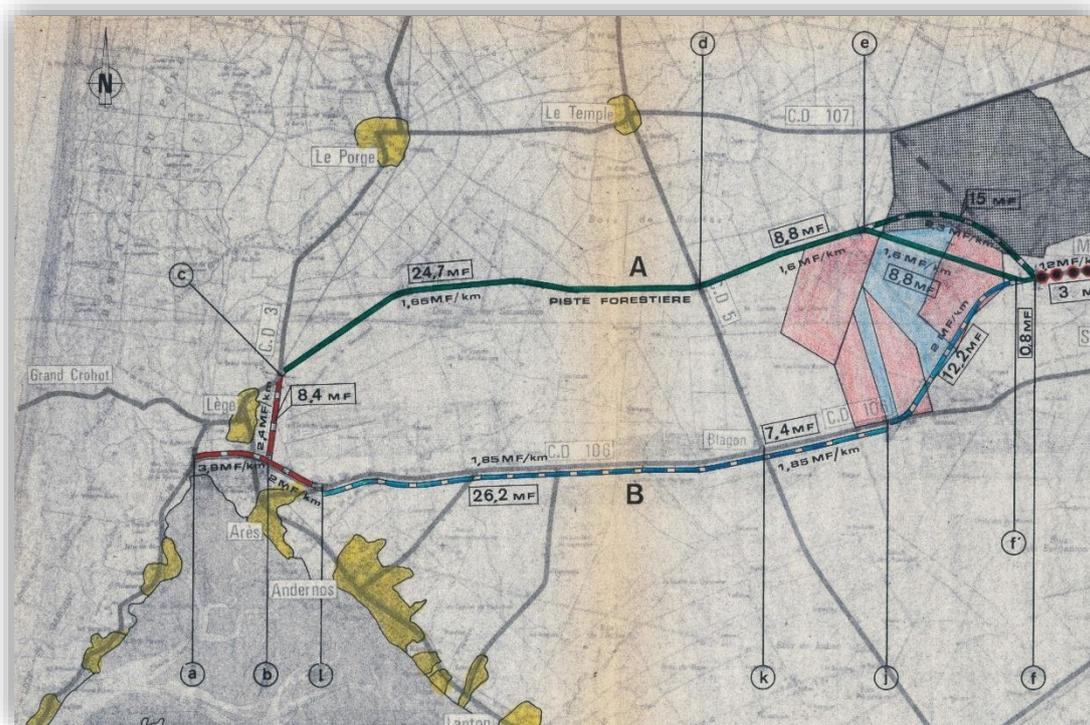
Reprise des travaux au Té de Lège, mars 1985  
(fonds photographique mairie, Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

C'était il y a 40 ans. A la fin du mois de juin 1985, les automobilistes pouvaient emprunter une nouvelle voie reliant la Presqu'île à l'agglomération bordelaise sans passer par le centre bourg de Lège ou d'Arès : la voie de déviation et le fameux Té de Lège.

## La déviation d'Arès-Lège

Le 12 décembre 1978, le Conseil Général de la Gironde décide un nouvel aménagement pour soulager la circulation du Chemin Départemental 106. 7 000 véhicules l'empruntent par jour, 12 000 en période estivale avec des pointes à 16 000 voitures. Déclaré d'utilité publique le 31 août 1979, le projet prévoit d'ouest en est :

- la desserte du Cap Ferret
- la déviation des agglomérations de Lège et Arès (le Té de Lège)
- le doublement du CD 106
- une nouvelle voie entre le CD 106 et Martignas



Les deux tracés possibles du projet de la liaison routière entre Martignas et Lège  
(Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

Le tracé A (en vert) prévoyait de passer derrière le Domaine de la Saussouze pour rejoindre l'entrée nord de Lège. Le tracé B (celui qui a été retenu) emprunte le C.D. 106 vers Arès et l'entrée sud de Lège. Le Té de Lège comportait initialement une voie de déviation derrière la gare de Lège (route en pointillé rouge) en reprenant l'ancienne ligne de chemin de fer.

Le Té de Lège est un vieux projet qui prévoyait de relier le Médoc au Bassin et à Bordeaux au nord de Lège par une voie en forme de lettre d'alphabet (la route en pointillé rouge derrière la gare de Lège), mais il était trop ambitieux pour les finances et les besoins réels de la population locale.

De nouvelles techniques sont utilisées pour ce chantier afin de pallier la pénurie de matériaux nobles comme les graves. La voie est construite à partir de sable puisé sur le terrain même. Il est ensuite mélangé à du ciment et de la cendre. Pour la nouvelle route du Cap Ferret, seule la couche de roulement (8 cm de béton bitumineux), supportée par 38 cm de sable-ciment, fera appel à des dérivés du pétrole.



Reprise des travaux au Té de Lège, mars 1985  
(fonds photographique mairie, Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

La déviation est achevée à la fin du mois de juin 1985. Elle est officiellement inaugurée le 2 juillet en présence de Robert Cazalet, maire de Lège-Cap Ferret, Jacques Valade et le Conseil Général.

Interrogés sur la possible baisse de fréquentation qui pourrait résulter de cette déviation, les commerçants d'Arès se montrent plus préoccupés par la construction future de l'hypermarché (l'ancien Leclerc bâti en 1987 et refait à neuf en 2021).

### **Le lac de Lège**

Le lac de Lège, appelé aussi Lac de Benedict, a été créé artificiellement par l'homme. Il constitue la zone d'emprunt de sable pour les travaux de la déviation d'Arès-Lège. En septembre 1983, un arrêté autorise l'exploitation d'une carrière de sable à ciel ouvert. Au final, ce sont près de 245 000 mètres cubes de sable qui sont extraits pour les besoins de la nouvelle route.



Avant/après : la zone du futur lac de Lège, photographies aériennes de 1982 et 1984  
(Remonter le Temps)

Une fois les travaux terminés, il est prévu que l'étang ainsi formé soit réaménagé selon les recommandations d'une étude environnementale menée par l'Université de Bordeaux 1 en décembre 1980. Cette étude envisage plusieurs scénarios pour relier l'étang de La Forge au Canal des Etangs qui serpente quelques mètres à côté. La zone doit conserver son aspect naturel et son patrimoine biologique tout en assurant une zone de repos pour les oiseaux migrateurs. Cette nouvelle satisfait l'Association pour la protection et l'aménagement du Cap-Ferret :

*« Notre Association se réjouit que la zone d'emprunt, nécessitée par ces travaux, ait donné naissance à un plan d'eau de 8 hectares, dont il est prévu par les Pouvoirs Publics, après étude du groupe de recherche de l'Université de Bordeaux (dont plusieurs membres de la SEPANSO), qu'il sera aménagé en vue de renforcer le patrimoine biologique en limite du Bassin d'Arcachon et de favoriser l'implantation d'oiseaux de différents types. Cet aménagement exclura toutes activités humaines telles que pêche, chasse, loisirs, etc... C'est une excellente nouvelle pour les protecteurs de la nature et les défenseurs de zones de calme à l'abri de toute agression et nuisance venant des hommes. »* (bulletin de liaison n°25, décembre 1985)

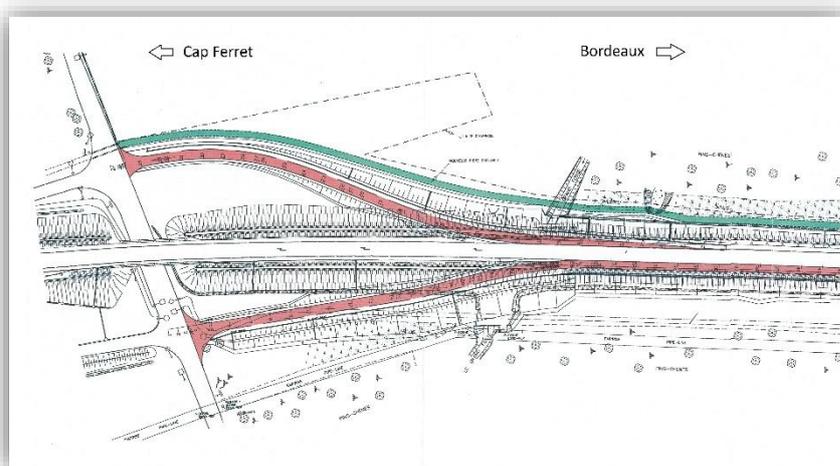
La dérivation est autorisée par arrêté préfectoral du 23 juillet 1985. En septembre 1990, une visite des lieux note qu'une seule ouverture, au lieu des deux initialement prévues, a été créée. Le lac de Lège est alors relié en aval au Canal des Etangs.



Le lac de Lège relié au Canal des Etangs, photographie aérienne d'août 1991 (Remonter le Temps)

## Deux nouvelles bretelles

Les deux bretelles de l'échangeur entre Arès et Lège ne suffisent pas à faciliter la circulation. En effet, elles ne permettent qu'aux automobilistes venant du Cap Ferret de se rendre sur Lège ou Arès ou à ceux sortant de Lège et d'Arès d'aller sur la Presqu'île. Les deux communes souhaitent donc créer deux nouvelles bretelles, l'une pour les voitures venant de Bordeaux et descendant sur Lège ou Arès, l'autre pour les véhicules sortant de Lège ou d'Arès pour se rendre sur Bordeaux. La piste cyclable existante est également impactée par le projet : elle est déplacée de l'autre côté de la route. Cette modification facilitera l'accès au bourg de Lège et allégera le trafic sur la route menant au centre commercial Leclerc, qui traverse des zones d'habitation. Le dossier d'enquête publique date de juillet 1998. Les deux bretelles sont construites entre le printemps 2010 et l'été 2012.



Plan d'implantation des deux nouvelles bretelles au pont du Té de Lège, 1998 (Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

Les bretelles projetées sont en rouge, la nouvelle piste cyclable en vert.

## Votre histoire, notre mémoire

*“Les souvenirs d’un homme constituent sa propre bibliothèque.”*

Aldous Huxley, écrivain anglais (1894-1963)

Contribuez à enrichir cet article ! Si vous avez des documents ou des photographies sur les routes de la Presqu’île, n’hésitez pas à nous contacter ! Vos souvenirs nous permettront de mieux faire connaître notre patrimoine.

Service des archives

79 avenue de la Mairie, Lège bourg

[archives@legecapferret.fr](mailto:archives@legecapferret.fr)

05.57.17.07.80

## Sources et références

- Les Archives municipales de Lège-Cap Ferret :
  - Délibérations du Conseil Municipal de Lège-Cap Ferret
  - Dossier urbanisme du Té de Lège
  - Fonds photographique de la mairie
  - Bulletins de l’association Protection et Aménagement de Lège-Cap Ferret
  
- Site Remonter le Temps :
  - Photographies aériennes de 1982/1984/1991
  
- Archives en ligne de *Sud-Ouest* :
  - *Sud-Ouest*, 16 mai 1980
  - *Sud-Ouest*, 06 février 1984
  - *Sud-Ouest*, 26 juin 1985
  - *Sud-Ouest*, 03 juillet 1985
  - *Sud-Ouest*, 19 août 1986